

Les évêques irlandais mobilisent contre le "mariage" homosexuel

Article rédigé par *Radio Vatican*, le 22 mai 2015

L'Irlande est le premier pays au monde où les citoyens sont appelés à se prononcer sur la légalisation du « mariage unisexe ». Le referendum a lieu ce vendredi 22 mai. Tous les partis — tous ! — ont appelé à voter pour. L'Église catholique est à la pointe de la résistance. Le point avec Radio Vatican.

[Radio Vatican, 22/05/2015] — Les évêques irlandais multiplient les appels à l'approche du référendum du 22 mai. Les votants seront appelés vendredi à se prononcer pour ou contre le mariage entre personnes de même sexe. Si les sondages prédisent un oui, le taux de participation et donc l'issue du vote restent incertains.

L'enjeu est historique dans ce pays catholique où l'avortement est toujours illégal, sauf lorsque la vie de la mère est en danger, et où l'homosexualité n'a été dépenalisée qu'en 1993. Si la réponse est positive, l'Irlande sera le premier pays au monde à reconnaître le mariage homosexuel par un consentement populaire et non par une loi. Car il sera nécessaire d'amender un article de la Constitution irlandaise relatif au mariage. D'où l'inquiétude de l'Église qui a lancé une campagne active pour le non.

Le mariage fonde la société dans son ensemble

En décembre dernier, la conférence des évêques avait rédigé une lettre pastorale sur la signification du mariage. Au mois de mars, lors de sa session de printemps, elle a publié un deuxième document intitulé : « Le mariage est important, réfléchis avant de le changer. » Et à l'approche du referendum, plusieurs évêques sont montés au créneau pour exhorter les fidèles à réfléchir sérieusement aux lourdes conséquences que pourrait avoir une modification du sens du mariage dans la Constitution.

Les évêques soulignent notamment que, contrairement à ce que soutiennent les autorités, ce qui est en jeu n'est pas l'égalité des droits. Le primat d'Irlande, Mgr Martin, explique ainsi que l'amendement proposé n'est pas seulement un élargissement des droits, mais un changement profond de la philosophie qui soutient de la société. Le mariage n'est pas une simple institution sociale, mais l'union complémentaire entre un homme et une femme, qui plonge ses racines dans la nature humaine. Le mariage n'est pas une question privée, rappelle pour sa part l'évêque de Ferns, Mgr Denis Brennan. Il concerne et fonde la société dans son ensemble. Le mariage est d'une importance fondamentale pour les enfants et pour la société ; l'union d'un homme et d'une femme ouverte à la procréation est un don de Dieu.

Un lien sacré

Les évêques préviennent que dans le cas d'une acceptation du texte, il deviendra toujours plus difficile de parler encore en public du mariage comme d'un lien sacré. Et en ce mois de Marie, ils invitent tous les catholiques à prier pour le mariage et la famille.

L'Église a joué un rôle essentiel au moment de l'indépendance de l'Irlande, mais son influence s'est affaiblie surtout à la suite des scandales de pédophilie ayant impliqué le clergé local, mais aussi des bouleversements économiques et sociaux. Contrairement à ce qui s'est produit en France, la convocation de ce référendum n'a pas suscité la mobilisation des catholiques. Si le oui l'emporte, l'Irlande deviendra le 18e pays dans le monde à autoriser le mariage homosexuel.

Source : [Radio Vatican](#)

En savoir plus :

[La tribune de l'archevêque de Dublin Diarmuid Martin : "I encourage everyone to vote and to reflect carefully"](#) (*The Irish Times*, 22/05/2015).
